



Faire venir ma fiancé en france alors qu'elle est illegal aux usa

Par **fredro0518**, le **24/10/2008** à **01:54**

Bonjour à tous.

J'aimerais faire venir ma fiancée en France (visa touristique ou long séjour) pour, par la suite, nous marier et vivre en France. Le problème est qu'elle réside en Floride (USA) et qu'elle est d'origine haïtienne... Que devons-nous faire ? Quelles démarches devons-nous effectuer pour y parvenir dans les plus brefs délais ?

Par **Tisuisse**, le **24/10/2008** à **12:05**

Vous allez en préfecture et vous demandez un dossier à remplir.

Par **fredro0518**, le **24/10/2008** à **14:53**

dans quelle préfecture ??? elle habite en Floride (comme toute sa famille d'ailleurs) mais n'a pas de carte de séjour américaine !! donc si elle sort du territoire américain elle ne pourra plus rentrer.. nous avons essayé de faire une demande de visa touristique à l'ambassade de France en Haïti ! et donné qu'elle est haïtienne et munie d'un passeport haïtien.. pensé vous que ce soit une bonne idée ???? merci d'avance pour vos réponses